

Justificatif généré le 13/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

13/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293271>

N° d'annonce :

606281

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi N°2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mai 2018.

Monsieur Ludgard de STEPKOWSKI demeurant à Paris 17ème Arrondissement (75017) 12 Rue Bayen, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès le 29 Avril 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean LIOUSSOU, notaire de la société par actions simplifiées dénommée « MICHELEZ NOTAIRES », titulaire d'un Office notarial à la résidence de PARIS 17ème arrondissement –128 boulevard de Courcelles, le 12 mai 2022, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire universel sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGVaFW5d

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGVaFW5d>

